

## HONORAIRES DE L'AGENCE

Applicable au 1er janvier 2017 (T.V.A. au taux de 20 % incluse)

### Honoraires TTC sur TRANSACTION IMMOBILIERE

Juqu'à 40 000 €	Forfait fixe 5 000 €
de 40 001 € à 100 000 €	6 % (minimum 5 000€)
de 100 001€ à 200 000 €	5% (minimum 7 000€)
de 200 001€ à 400 000 €	5% (minimum 11 000€)
A partir de 400 001 €	4 % (minimum 20 000€)

Sauf stipulation expresse, nos honoraires sont à la charge du vendeur.

### Honoraires de GESTION IMMOBILIERE

9,60 % TTC\* (\*sur sommes encaissées)  
Assurance GLI 2,30% (sur loyers + charges (en sus))

### Honoraires de LOCATION

(Conformément à l'article 5-I de la Loi ALUR du 24 mars 2014)\*

Charge Propriétaire : 3,50 € le m<sup>2</sup> ( Visite + Étude Dossier + Rédaction Bail) + 1,50 € le m<sup>2</sup>  
(État des lieux)

Charge Locataire : 3,50 € le m<sup>2</sup> (Visite + Étude Dossier + Rédaction Bail) + 1,50 € le m<sup>2</sup>  
(État des lieux)

\*PLAFONDS FIXES PAR DECRET LOI ALUR DU 1er AOÛT 2014 :

- Location : 8 € TTC / m<sup>2</sup> (Visite + Etude Dossier + Rédaction Bail)
- EDL : 3 € TTC / m<sup>2</sup>(Etat des Lieux Entrée)

### ESTIMATION DU BIEN GRATUIT\*

(\*si vous nous confiez le bien à la vente).

*Dans les autres cas, veuillez nous consulter*

#### SILVIA IMMO

4 Place de la République – 66720 TAUTAVEL

Tél/Fax : 04 68 86 01 38 – 06 75 29 83 05

Courriel : [silviaimmo@wanadoo.fr](mailto:silviaimmo@wanadoo.fr)

SARL au capital de 5.000 € - SIRET 48998250400016 R.C.S de Perpignan- Code NAF 6831Z- Carte Professionnelle TG- CPI6601 2016 000 007 233 CCI de Perpignan, Garantie financière Gestion CEGC 110 000 € .

L'agence Silvia Immobilier n'effectue pas de manipulation de fonds (les paiements se font directement chez le notaire). A ce titre une garantie financière n'est donc pas requise.